

Image not found or type unknown



## suivi d'une enquête publique

Par **luna89**, le **16/03/2013** à **15:18**

L'administration peut-elle donner son avis à une enquête publique en refusant d'une part, l'avis du commissaire enquêteur, et alors que d'autre part, le pétitionnaire a modifié son statut juridique passant d'un GAEC à une SCEA?

Ce changement ne devrait-il pas entraîner une nouvelle enquête au nom de la nouvelle société ?

Merci d'avance